



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2009/6
31 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Groupe spécial d'experts des investissements
dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer
les changements climatiques

Quatorzième session
Genève, 7-9 octobre 2009
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE PLAN DE TRAVAIL POUR LA TROISIÈME ANNÉE
DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (2010)**

Note du secrétariat

INTRODUCTION

1. À sa onzième session, le Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques a adopté le plan de travail révisé pour la première année des opérations liées au projet (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2007/2/Rev.2). On trouvera dans la présente note des informations sur les objectifs, les activités, le rôle des participants, les résultats, le calendrier et le budget de la troisième année (2010) conformément au descriptif du projet et compte tenu des activités menées au cours de l'année 2008-2009. Le projet se déroule sur quatre années à compter du 1^{er} janvier 2008. À sa treizième session, le Groupe a adopté le plan de travail pour la deuxième année des opérations liées au projet (2009), qui a été approuvé par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» à sa vingtième session (ECE/ENERGY/WP.4/2009/6).

I. OBJECTIFS

2. L'objectif de développement à long terme du projet et les trois objectifs immédiats sont décrits ci-après. Cette description est suivie d'une liste des résultats à atteindre pour chaque activité pendant la première année des opérations.

Objectif général: Promouvoir un climat d'investissement permettant l'identification, la mise au point et le financement de projets autonomes relatifs à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable, ainsi que leur mise en œuvre par des équipes locales dans les municipalités, les usines et les entreprises du secteur de l'énergie.

Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement locaux relevant du secteur privé et du secteur public: il s'agira d'identifier, mettre au point, financer et exécuter des projets visant, par une action sur la demande et sur l'offre, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables tout en satisfaisant aux priorités fixées en matière de protection de l'environnement, de santé et de réforme du cadre institutionnel.

Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables dans les pays participants, en aidant les municipalités et les administrations à procéder aux réformes économiques, institutionnelles et réglementaires nécessaires pour faciliter les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables.

Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables en mettant en place de nouveaux fonds d'investissement ou mécanismes de financement reposant sur un partenariat entre les secteurs public et privé.

II. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

3. Les activités à mener au titre de chacun des objectifs et les résultats à obtenir durant la troisième année du projet (2010) sont énumérés ci-dessous¹:

A. Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement

1 Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants:

- a) Deux réunions du Groupe spécial d'experts en 2010;
- b) Mise en place de trois équipes de développement d'activités ou de préparation de projets par pays;

¹ Les activités reportées en totalité ou en partie de la première année du projet (2009) sont signalées par un astérisque (*).

- c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays;
- d) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet;
- e) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne;
- f) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel.

2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activité correspondants:

- a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière;
- b) Établissement d'un programme d'études sur l'élaboration de projets et rédaction de manuels pédagogiques;
- c) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants;
- d) Animation de 11 stages de formation;
- e) Téléassistance aux participants aux stages par l'Internet.

3. Réserve de projets d'investissement:

- a) Élaboration de critères de sélection des projets en consultation avec le responsable de la conception du Fonds d'investissement et/ou le Directeur du Fonds d'investissement;
- b) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus;
- c) Évaluation technique et financière des projets proposés, par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le responsable de la conception du Fonds.

B. Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables

1. Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires:

- a) Finalisation et publication de l'analyse régionale des réformes des politiques;
- b) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par les institutions nationales participantes;
- c) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques;

- d) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux.

2. Séminaires sur l'efficacité énergétique:

Organisation d'un séminaire de suivi sur la réforme des politiques.

3. Services consultatifs dans le domaine des politiques:

a) Prestation de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants;

b) Élaboration d'une analyse des incidences économiques et environnementales des réformes de la politique;

c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement;

d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes de politique recommandées.

C. Objectif n° 3: Promouvoir des possibilités d'investissement pour les banques et les sociétés commerciales

1. Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique;

a) Conception et structuration d'un Fonds d'investissement public-privé¹;

b) Identification de l'investisseur ou des investisseurs chef(s) de file pour le Fonds d'investissement;

c) Choix du Directeur du Fonds d'investissement;

d) Rédaction d'un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés;

e) Services consultatifs financiers.

2. Normes d'élaboration des projets d'investissement:

a) Mise au point d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement¹;

b) Construction d'un modèle type pour l'élaboration des projets et les logiciels d'application¹.

3. Inventaire des projets d'investissement en réserve:

a) Conception d'un progiciel de projet¹;

b) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales¹;

- c) Lancement d'un inventaire des projets d'investissement en réserve¹;
- d) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement de l'accès aux projets en réserve.

III. MÉTHODES DE TRAVAIL

4. La CEE est l'agent d'exécution du projet, qui est entrepris sous les auspices du Comité de l'énergie durable par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21». Les décisions et les orientations applicables seront fonction des modalités de participation et des procédures du Plan de travail 2009-2012 du projet EE21 (ECE/ENERGY/WP.4/2009/2). S'inscrivant au niveau sous-régional dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21», ce projet relève directement du Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, qui compte parmi ses membres des coordonnateurs nationaux et les représentants des institutions nationales participantes, désignés par les gouvernements des pays visés par le projet.

5. Le Groupe spécial d'experts comprend également des représentants des secrétariats du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la CEE, des partenaires de financement que sont la Fondation pour les Nations Unies (FNU), le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'European Business Congress (EBC), et des institutions financières internationales présentes dans la région, à savoir la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), la Banque nordique d'investissement (NIB), la Black Sea Development Bank, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Parallèlement, le Bureau régional européen du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bratislava (Slovaquie) et les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sont invités à participer aux activités du projet. La prise de décisions au sein des comités sectoriels de la CEE et de ses organes subsidiaires se fait par consensus. Des spécialistes du suivi et de l'évaluation participent également aux réunions du Groupe spécial d'experts en qualité d'observateurs.

6. À sa dix-neuvième session, tenue à Genève en mai 2008, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» a habilité le Groupe spécial d'experts chargé de l'investissement dans l'efficacité énergétique à jouer le rôle d'organe exécutif de décision pour le projet «Investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques» (ECE/ENERGY/WP.4/2008/3, par. 24 h)). Cet organe élit un président et un vice-président par roulement et se réunit en principe deux fois par an à Genève.

V. RÔLE DES PARTICIPANTS AU PROJET

7. La CEE est l'agent d'exécution du projet, qui doit être entrepris par l'intermédiaire du Groupe de la gestion du projet de la Division de l'énergie durable, conformément au descriptif de projet et aux plans de travail annuels approuvés par le Groupe spécial d'experts.

8. Chaque institution partenaire participe aux travaux du Groupe spécial d'experts pour contribuer au contrôle, au suivi et à l'évaluation des activités. Le PNUE est l'organisme

d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial; il assure un contrôle à l'intention des institutions donatrices par l'intermédiaire de sa Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie (DTIE). Des représentants du Fonds français pour l'environnement mondial, de l'European Business Congress, de la Fondation pour les Nations Unies et du FNUPI participent également aux travaux, en exerçant des fonctions analogues pour leur institution respective. M. Glen Skovholt est le responsable FNU/FNUPI du suivi et de l'évaluation, chargé de faire rapport au Groupe spécial d'experts et au Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

9. Le Groupe spécial d'experts définit à ses sessions semestrielles des orientations concernant la mise en œuvre du projet, en se fondant sur le descriptif du projet, et rend compte de l'avancement des travaux aux sessions annuelles du Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

10. Les coordonnateurs nationaux sont chargés de l'exécution du projet à l'échelle nationale, sous la supervision du directeur de projet, appartenant au Groupe de la gestion du projet du secrétariat de la CEE, et en coopération avec lui.

11. Les institutions nationales participantes coordonnent les opérations liées au projet à l'échelle nationale, en étroite coopération avec les ministères ou autres organismes nationaux responsables des projets internationaux relatifs à l'énergie durable et à l'atténuation des changements climatiques. Le Comité des dons de la CEE a approuvé 12 dons d'un montant unitaire de 35 000 dollars des États-Unis en faveur des institutions nationales participantes des 12 pays visés. Selon les conditions liées au don, l'institution nationale participante est chargée d'élaborer et de mettre en place un site Web pour le projet, de fournir des informations sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale et de réaliser une étude de cas nationale. Comme plusieurs institutions nationales participantes ont commencé à utiliser ces dons en 2009, elles poursuivront ces activités jusqu'en 2010.

12. Les institutions nationales participantes seront invitées à contribuer à l'élaboration de programmes détaillés pour les stages de formation au développement d'activités. Conformément au descriptif du projet (ECE-INT-04-318), il est attendu des pays participants qu'ils apportent des contributions «en nature» aux stages (en fournissant des salles ou des services d'interprétation, ou en prenant à leur charge les dépenses locales des spécialistes participant aux stages, par exemple). Si nécessaire, les institutions nationales participantes peuvent recevoir des fonds supplémentaires prélevés sur le budget du projet en vue de faciliter l'organisation des stages dans les pays concernés.

13. Le Comité des dons de la CEE a approuvé un don d'un montant de 25 000 euros en faveur de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour la fourniture de services consultatifs sur la politique énergétique dans les 12 pays participants. Ces services seront proposés sur demande des responsables politiques de ces pays, des coordonnateurs nationaux, des institutions nationales participantes et du secrétariat de la CEE, conformément aux règles d'octroi du don. Il est prévu de poursuivre en 2010 la prestation des services fournis par l'ADEME.

14. Dans le cadre d'un accord avec la CEE, le PNUE fournira une assistance pour le suivi des projets et l'évaluation de leurs résultats, en particulier en ce qui concerne les éléments suivants: conception du Fonds d'investissement; conditions de démarrage et de fonctionnement

du Fonds d'investissement; identification des projets préliminaires d'investissement en réserve; coordination avec d'autres projets du PNUE et du FEM (particulièrement concernant ceux qui élaborent des mécanismes financiers liés à l'efficacité énergétique dans les pays appartenant au groupe cible); liaison avec les investisseurs et les institutions financières internationales compétentes, par exemple la BERD, par l'intermédiaire des modalités de coopération existantes entre le PNUE et la BERD.

15. Le Groupe de la gestion du projet, qui fait partie du secrétariat de la CEE, est chargé de planifier dans le détail les opérations liées au projet et de coordonner les activités avec les institutions nationales participantes, les consultants, les sociétés prestataires, les experts nationaux, les institutions partenaires et d'autres organisations internationales. Il organise des séminaires et des ateliers, apporte certaines contributions et fournit les services nécessaires aux réunions du Groupe spécial d'experts et du Comité directeur du projet.

16. Le Groupe de la gestion du projet formulera des propositions de dons et déterminera les conditions dans lesquelles les institutions nationales participantes dans les pays sélectionnés mettront au point une réserve de projets à titre indicatif. Le montant des dons devrait être au maximum de 20 000 dollars des États-Unis par institution (voir ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2008/6, par. 11).

17. Dans la deuxième année d'exécution du projet, trois prestataires principaux ont été sélectionnés.

18. La société Conning Asset Management Ltd (www.conning.com) du Royaume-Uni, a été sélectionnée pour concevoir le fonds d'investissement. Aux termes du contrat de douze mois, elle se chargera des tâches suivantes: structurer et mettre en place le fonds d'investissement; analyser les questions financières, juridiques et fiscales; solliciter la participation d'investisseurs des secteurs public et privé; et définir les fonctions du directeur du fonds, qui devra avoir une expérience appropriée. Cette activité doit être achevée d'ici à mai 2010.

19. La société suisse Pöyry Energy Consulting AG (www.poyry.com) a signé un contrat de douze mois pour effectuer une analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle sera chargée de recueillir et d'analyser les données sur l'économie et la politique énergétique des 12 pays participants, d'établir un rapport analytique et des études de cas qui seront publiés par l'Organisation des Nations Unies et de présenter les résultats de ses travaux à des responsables politiques de haut rang. Les tâches prévues dans le contrat consistent notamment à identifier les obstacles réglementaires et institutionnels comme sur le plan des politiques à l'efficacité énergétique et à la création de marchés pour les énergies renouvelables, et à étudier de quelle façon des réformes pourraient transformer des projets d'investissement économiquement intéressants en projets susceptibles d'être financés. Cette activité sera achevée d'ici à janvier 2010 et l'analyse régionale des réformes sera publiée dans les premiers mois de l'année.

20. La société bulgare EnEffect (www.eneffect.bg) a été choisie pour réaliser un site Web et mettre en place sur Internet un réseau de communication entre des responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale. Le contrat de trente-six mois prévoit les tâches suivantes: réaliser un site Web pour le projet et les équipes de responsables de l'efficacité énergétique des 12 pays participants; fournir des applications logicielles permettant d'identifier,

de sélectionner, d'élaborer, de financer et d'exécuter des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, et d'analyser les émissions de gaz à effet de serre; mettre au point à l'intention des équipes locales des formations à la communication sur Internet et à l'utilisation des applications; et mettre en place un système de formation en ligne à l'élaboration de projets d'investissement. Cette activité se poursuivra en 2010 et 2011.

21. Des consultants seront sélectionnés pour animer dans les pays participants des stages de formation répondant aux critères du programme approuvé de stages de formation au développement d'activités et à la préparation de projets, lequel sera mis au point en concertation avec les coordonnateurs nationaux et les institutions nationales participantes.

22. Le rôle des principaux participants au projet et les responsabilités pour les activités et les résultats sont présentés au tableau 1.

V. CALENDRIER

23. Le calendrier des activités prévues pour la deuxième année d'opération est présenté au tableau 2.

VI. BUDGET

24. Les pays participants qui apportent une contribution «en nature» fournissent des bureaux pour le projet, des locaux pour les stages de formation, des services d'interprétation pour la formation et les conseillers du projet, du matériel de bureau, des consommables, du personnel (de la catégorie des administrateurs, dont le coordonnateur national, et des agents d'appui à plein temps) et des moyens informatiques pour effectuer diverses tâches sur Internet pendant toute la durée du projet.

25. Le secrétariat de la CEE fera une contribution annuelle «en nature» d'une valeur de 500 000 dollars des États-Unis. Celle-ci comprendra les éléments suivants: personnel, bureaux, moyens de communication, services de conférence, interprétation et traduction, reproduction et diffusion des documents.

26. Les institutions partenaires ont effectué leur versement pour la première et la deuxième année d'opération. Les versements pour la troisième année sont attendus au cours du premier trimestre 2010. Le tableau 3 présente une estimation des dépenses pour la réalisation des objectifs et des activités du projet.

Tableau 1: Tâches inscrites au plan de travail – Objectifs, activités, résultats et tâches pour la deuxième année d’opération

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l’exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d’investissement				
1.1 Mise en place d’un réseau de responsables de l’efficacité énergétique dans les pays participants				
a) Deux réunions du Groupe spécial d’experts en 2010				
b) Mise en place de trois équipes de développement d’activités ou de préparation de projets par pays				
c) Mise en place et maintenance d’un site Web pour chaque pays				
d) Mise en place et maintenance d’un site Web pour le projet				
e) Mise en place et maintenance d’un logiciel de mise au point de projets en ligne				
f) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l’utilisation du logiciel				
1.2 Formation d’experts en vue de l’élaboration de projets, de leur financement et de l’établissement des plans d’activité correspondants				
a) Choix de formateurs chargés de dispensés des services pour l’élaboration de projets d’investissement et pour l’ingénierie financière				
b) Établissement d’un programme d’études sur l’élaboration de projets et rédaction de manuels pédagogiques				
c) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants				
d) Animation de 11 stages de formation				
e) Téléassistance aux participants aux stages par l’Internet				

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l'exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
1.3 Réserve de projets d'investissement				
a) Élaboration de critères de sélection des projets en consultation avec le responsable de la conception du Fonds d'investissement et/ou le Directeur du Fonds d'investissement				
b) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus				
c) Évaluation technique et financière des projets proposés, par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le responsable de la conception du Fonds				
Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique				
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires				
a) Finalisation et publication de l'analyse régionale des réformes des politiques				
b) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par les institutions nationales participantes				
c) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques				
d) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux				
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique				
a) Organisation d'un séminaire de suivi sur la réforme des politiques				
2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques				
a) Prestation de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants				
b) Élaboration d'une analyse des incidences économiques et environnementales des réformes de la politique				
c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement				

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l'exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes de politique recommandées				
Objectif n° 3: Promouvoir des possibilités d'investissement pour les banques et les sociétés commerciales				
3.1 Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique				
a) Conception et structuration d'un fonds d'investissement public-privé				
b) Identification de l'investisseur ou des investisseurs chef(s) de file pour le Fonds d'investissement				
c) Choix du Directeur du Fonds d'investissement				
d) Rédaction d'un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés				
e) Services consultatifs financiers				
3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement				
a) Mise au point d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement				
b) Élaboration d'un modèle type pour l'élaboration des projets et logiciels d'application				
3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve				
a) Conception d'un progiciel de projet				
b) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales				
c) Lancement d'un inventaire des projets d'investissement en réserve				
d) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement de l'accès aux projets en réserve				

Objectifs, activités et résultats du projet	Calendrier des opérations: janvier-décembre 2010											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1.3 Réserve de projets d'investissement												
a) Élaboration de critères de sélection des projets en consultation avec le responsable de la conception du Fonds d'investissement et/ou le Directeur du Fonds d'investissement												
b) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus												
c) Évaluation technique et financière des projets proposés, par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le responsable de la conception du Fonds												
Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique												
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires												
a) Finalisation et publication de l'analyse régionale des réformes des politiques												
b) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par les institutions nationales participantes												
c) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques												
d) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux												
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique												
a) Organisation d'un séminaire de suivi sur la réforme des politiques												

Objectifs, activités et résultats du projet	Calendrier des opérations: janvier-décembre 2010											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
b) Élaboration d'un modèle type pour l'élaboration des projets et logiciels d'application												
3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve												
a) Conception d'un progiciel de projet												
b) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales												
c) Lancement d'un inventaire des projets d'investissement en réserve												
d) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement de l'accès aux projets en réserve												

Tableau 3: Récapitulatif des coûts correspondant aux résultats à obtenir pour la deuxième année (2010) d'opération (en dollars É.-U.)

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total
Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement					
1.1 Mise en place d'un réseau des responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants					
a) Deux réunions du Groupe spécial d'experts en 2010	Frais de voyage des coordonnateurs nationaux et/ou des représentants des INP	70 000	--	10 000	80 000
b) Mise en place de trois équipes de développement d'activités et de préparation de projets par pays	Contribution nationale en nature	--	--	Montant incorporé dans le total du contrat ²	--
c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays	5 000 dollars par pays	60 000	--	--	60 000
d) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet	Prestataire pour le site Web et le réseau de communication: EnEffect	--	--	2	--
e) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne	EnEffect	--	--	2	--
f) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel	EnEffect	--	--	2	--
1.1 Total partiel		130 000	--	10 000	140 000
1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activités correspondants					
a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière	Contribution en nature du Groupe de la gestion des projets	--	--	--	--

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total
b) Établissement d'un programme d'études sur l'élaboration de projets et rédaction de manuels pédagogiques	Dépenses financées au titre du poste 1.2 d) ci-après	--	--	--	--
c) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants	Dépenses des participants financées au titre du poste 1.2 d) ci-après	--	--	--	--
d) Animation de 11 stages de formation	Stages dans un pays ou un groupe de pays; contribution en nature des INP	110 000	15 000	330 000	455 000
e) Téléassistance aux participants aux stages par l'Internet	EnEffect	--	--	2	--
1.2 Total partiel		110 000	15 000	330 000	455 000
1.3 Réserve de projets d'investissement					
a) Élaboration de critères de sélection des projets en consultation avec le responsable de la conception du Fonds d'investissement et/ou le Directeur du Fonds d'investissement	Critères finals: élaborés par le responsable de la conception du Fonds: Conning	--	--	2	--
b) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus	Liste indicative de projets dans huit pays, 20 000 dollars É.-U. par an et par pays	160 000	--	--	160 000
c) Évaluation technique et financière des projets proposés, par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le responsable de la conception du Fonds	Conning/Directeur du Fonds	--	--	2	--
1.3 Total partiel		160 000	--	--	160 000
Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables					
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires					
a) Finalisation et publication de l'Analyse régionale des réformes des politiques	Responsable de l'analyse régionale: Pöyry	--	--	2	--

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total
b) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par les institutions nationales participantes	<i>20 000 dollars É.-U. par an et par pays – budget fixé au cours de l'année 2009</i>	--	--	--	--
c) Finalisation et publication de 12 études de cas élaborées par le responsable de l'Analyse régionale des politiques	Pöyry	--	--	2	--
d) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux	Mémorandum d'accord à conclure avec l'INP organisatrice	35 000	5 000	--	40 000
2.1 Total partiel		35 000	5 000	--	40 000
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique					
a) Organisation d'un séminaire de suivi sur la réforme des politiques	Pöyry/contribution nationale en nature	35 000	5 000	2	40 000
2.2 Total partiel		35 000	5 000	--	40 000
2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques					
a) Prestation de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants	Dispensées par l'ADEME au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec la CEE	--	--	35 000	35 000
b) Élaboration d'une analyse des incidences économiques et environnementales des réformes de la politique	Fournie par l'ADEME au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec la CEE, dépenses financées par le poste 2.3 a) ci-dessus	--	--	--	--
c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement		25 000	5 000	2	30 000
d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes de politiques recommandées		--	--	--	--
2.3 Total partiel		25 000	5 000	35 000	65 000

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total
Objectif n° 3: Promouvoir des possibilités d'investissement pour les banques et les sociétés commerciales					
3.1 Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique					
a) Conception et structuration d'un fonds d'investissement public-privé	Conning	--	--	2	--
b) Identification de l'investisseur ou des investisseurs chef(s) de file pour le Fonds d'investissement	Conning	--	--	2	--
c) Choix du Directeur du Fonds d'investissement		--	--	2	--
d) Rédaction d'un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés	Responsable de la conception du Fonds	--	--	2	--
e) Services consultatifs financiers	Dispensés par le PNUE (DTIE) au titre d'un mémorandum d'accord avec la CEE	--	--	75 000	75 000
3.1 Total partiel		--	--	75 000	75 000
3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement					
a) Mise au point d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement	Conning/EnEffect	--	--	2	--
b) Construction d'un modèle type pour l'élaboration des projets et les logiciels d'application	Conning/EnEffect	--	--	2	--
3.2 Total partiel		--	--	--	--
3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve					
a) Conception d'un progiciel de projet	Conning/EnEffect	--	--	2	--
b) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales	EnEffect	--	--	2	--

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total
c) Lancement d'un inventaire des projets d'investissement en réserve	EnEffect/INP	--	--	2	--
d) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement de l'accès aux projets en réserve		--	--	2	--
3.3 Total partiel		--	--	--	--
Total général²		495 000	30 000	450 000	975 000

Tableau 3: Récapitulatif des coûts correspondant aux résultats à obtenir pour la deuxième année d'opération (suite)

Poste de dépenses	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total (en dollars É.-U.)
Ensemble des coûts correspondant aux résultats à obtenir	Voir ci-dessus	495 000	30 000	450 000	975 000
Frais de voyage du Groupe de la gestion du projet (non indiqué précédemment)	50 000 dollars É.-U. par an	--	50 000	--	50 000
Dépenses générales de fonctionnement (matériel)	Dépenses de fonctionnement du Groupe de la gestion du projet; matériel informatique; services externes d'impression	--	20 000	--	20 000
Suivi et évaluation	FNUPI	--	--	25 000	25 000
Administrateur de programme (L-2)	Genève	--	150 000	--	150 000
Expert associé (L-2)	Genève (50 % du Gouvernement français et 50 % du projet)	--	12 500	--	12 500
Conception du fonds d'investissement	Conning Asset Management Ltd	--	--	500 000	500 000
<i>Analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables</i>	<i>Pöyry Energy Consulting AG; prévu au budget du plan de travail 2009</i>	--	--	<i>Total décaissé en 2009</i>	
Réalisation d'un site Web et mise en place d'un réseau de communication pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale	EnEffect Centre for Energy Efficiency	--	--	100 000	100 000
Coût total du projet²		495 000	262 500	1 075 000	1 832 000

² Le montant est incorporé dans le coût total du contrat: les montants exacts seront déterminés par les prestataires sur la base du montant global de chacun des trois contrats, à savoir 1 250 000 dollars des États-Unis pour la conception du fonds d'investissement (contrat de douze mois, 40 % du montant (500 000 dollars) imputés au budget 2010); 988 300 dollars pour l'analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (contrat de douze mois, montant total dépensé au titre du budget 2009); et 497 230 dollars pour la réalisation d'un site Web et d'un réseau de communication sur Internet pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale (contrat de trente-six mois, 20 % du montant (100 000 dollars) imputés au budget 2010), dont 384 000 dollars sur les douze premiers mois. Ces montants sont repris au tableau 3.
